International Society for Labour and Social Security Law
Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale
Sociedad Internacional de Derecho del Trabajo y de la Seguridad Social

Rapport
Réunion du Comité Exécutif
(Réunion virtuelle, Lima, 7 septembre 2 021)
&
Assemblée générale
(Réunion virtuelle, Lima, 10 septembre 2021)

Le 7 septembre 2021, le Comité exécutif de la SIDTSS s'est réuni virtuellement à 9 heures, heure de Lima.

1. Présence

Les associations nationales suivantes étaient présentes : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Autriche, Bélarus, Belgique, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Croatie, Corée, Danemark, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Grèce, Guatemala, Inde, Irlande, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Pays-Bas, Pérou, Portugal, République dominicaine, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Taiwan, Thaïlande, Turquie, Uruguay, Venezuela.

Outre la présidente Janice Bellace, la présidente élue Maria Emilia Casas Baamonde, le secrétaire général Giuseppe Casale, le trésorier Rolando Murgas Torrazza, les présidents honoraires Arturo Bronstein, Adrian Goldin, Jean-Michael Servais, Kazuo Sugeno, ainsi que le président de la section OIT-SIDTSS, Humberto Villasmil, ont participé à la réunion.

2. Ouverture de la réunion par le Président

La présidente, le professeur Janice Bellace, a ouvert la réunion et a remercié les collègues péruviens, cordonnés par German Ramirez Gaston et Monica Pizarro, pour l'organisation de ce congrès mondial, le premier à se tenir virtuellement. La réunion du CE étant virtuelle, la présidente présente brièvement les fonctionnalités disponibles dans Zoom, notamment la traduction simultanée dans la langue de son choix. Elle passe ensuite à l'approbation de l'ordre du jour. En ce qui concerne ce dernier, elle explique que le Secrétaire général, pour des raisons de contingence, a dû faire circuler un projet d'ordre du jour révisé le 6 septembre. La seule différence avec le projet d'ordre du jour original réside dans le point 5.1, qui est consacré à la discussion sur la proposition d'activer l'application de l'Art. 7.5 pour la nomination d'un maximum de deux vice-présidents supplémentaires. Elle donne ensuite la parole au secrétaire

général, Giuseppe Casale, pour la présentation de son rapport.

3. Rapport d'activités du Secrétaire général

Le secrétaire général a présenté un bref rapport sur les activités menées par la SIDTSS depuis le XXIIe Congrès mondial qui s'est tenu à Turin (Italie) du 4 au 7 septembre 2018. Les activités ont été rapportées dans l'ordre du jour de la réunion du CE du 7 septembre 2021 et circulées à l'avance aux membres du CE. En outre, des informations sur les activités ont été rapportées dans les Bulletins de la Société n° 149-154.

4. Rapport financier du trésorier et du vérificateur

Conformément aux statuts et au règlement intérieur de la Société (art. 10 et 14), le Trésorier, Prof. Rolando Murgas Torrazza a présenté au Comité exécutif le rapport financier de la Société internationale pour la période septembre 2018 - 29 août 2021. Le rapport financier a été approuvé par le rapport du commissaire aux comptes préparé par le professeur S. Evju. Le Président a souligné les recommandations faites par le Trésorier à la fin de son rapport, et a expliqué pourquoi celles-ci favorisaient l'efficacité, la transparence et l'équité. Le rapport financier tel que présenté a été approuvé par le Comité exécutif. Le CE a donné décharge a la Présidente, au Secrétaire Général et au Trésorier pour leur administration.

5. Élection d'un secrétaire général, d'un trésorier, d'un commissaire aux comptes et de six vice-présidents (2021-24)

Le professeur Humberto Villasmil Prieto (OIT, Venezuela) a été nommé à l'unanimité secrétaire général pour la période 2021-24.

Le professeur Alberto Pizzoferrato (Italie) a été nommé à l'unanimité trésorier pour la période 2021-24.

Le professeur Sylvie Pétremand (Suisse) a été nommée à l'unanimité au poste de commissaire aux comptes de la SIDTSS pour la période 2021-24.

Le Secrétaire Général a chaleureusement remercié le Professeur Stein Evju pour avoir servi la Société en tant que Commissaire aux comptes pour la période 2006-2021 de manière remarquable. La Présidente a noté que le Prof. Evju a occupé le poste de Commissaire aux comptes pendant 15 ans, et que son inspection méticuleuse des comptes et son attention particulière aux règles de la SIDTSS ont été essentielles pour assurer la solidité de nos comptes financiers.

Six vice-présidents ont été nommés pour la période 2021-2024 :

- Afrique : Prof. Pamhidzai BAMU (Zimbabwe)
- Amérique du Nord, République dominicaine et Panama : Prof. Martin Ernesto BRETON SANCHEZ (République dominicaine)
- Asie et le Pacifique : Prof. Gordon ANDERSON (Nouvelle-Zélande)
- Amérique du Sud : Prof. Oscar BLANCO (Colombie)
- Europe centrale et orientale : Prof. Grega STRBAN (Slovénie)
- Europe de l'Ouest : Prof. Maria Do Rosario PALMA-RAMALHO (Portugal)

En ce qui concerne la proposition d'activer l'application de l'art. 7.5 pour la nomination d'un

maximum de deux vice-présidents supplémentaires, il y a eu de nombreuses interventions des membres du CE. Les discussions ont duré plusieurs heures, et ont été conclues par la Présidente qui a noté que les membres asiatiques du CE participaient à une heure très tardive. Elle a déclaré qu'en vertu de l'Art. 8.2, une réunion extraordinaire du CE pourrait être convoquée par la nouvelle présidente et a fait remarquer qu'avec la technologie des réunions virtuelles, pourrait être organisés facilement. Comme aucun accord n'a pu être trouvé sur la question de savoir si des vice-présidents supplémentaires devaient être nommés et, si oui, sur quelle base, la présidente a accepté la proposition faite par le président d'honneur, le professeur Jean-Michel Servais, qui a également été approuvée par le secrétaire général. Selon cette proposition, un groupe de travail spécialement créé à cet effet devrait examiner la nomination de deux vice-présidents supplémentaires, comme proposé dans le programme de la présidente élue, la prof. Maria Emilia Casas Baamonde. Ce groupe de travail, composé d'experts - y compris les présidents d'honneur, les vice-présidents et ceux qui souhaitent y participer - devrait ensuite soumettre une proposition concrète et pratique à présenter lors d'une réunion extraordinaire du Comité exécutif. Le Secrétaire Général a souligné la nécessité d'examiner la composition régionale actuelle de la Société : une question qui avait déjà été soulignée par la Présidente Janice Bellace lors de précédentes interventions. Le nouveau bureau de la Société présentera une proposition à cet égard en temps voulu.

6. Information sur le XXIIIe Congrès mondial, Lima, 7-10 septembre 2021

Prof. Estela Ospina Salinas, de la Société péruvienne de droit du travail et de la sécurité sociale, a fait le point sur l'organisation du XXIIIe Congrès mondial. Elle informe que plus de 280 participants se sont inscrits. Elle a remercié le professeur German Ramirez Gaston de l'Université de Lima pour l'excellent travail réalisé dans l'organisation de cet important événement international.

7. Prochains congrès de la SIDTSS

a. IIIe Congrès régional africain (Kenya, 2021)

Prof. Stefan van Eck, de la Société africaine du droit du travail, a informé que le IIIe Congrès régional africain se tiendra à Nairobi, au Kenya, les 21 et 22 octobre 2021 en mode hybride. Il donnera également des informations sur le prochain Congrès régional africain en temps voulu.

b. XIIe Congrès régional américain de droit du travail et de la sécurité sociale (São Paulo, 2022)

L'Académie brésilienne de droit du travail accueillera le XIIe congrès régional américain en octobre 2022 à São Paulo.

c. XIVe Congrès régional européen (Gand, 2023)

Le XIVe Congrès régional européen de la SIDTSS sera organisé du 6 au 8 septembre 2023 à Gand, en Belgique. À cette fin, les préparatifs du XIVe Congrès régional européen avancent à grands pas. Le thème principal du congrès sera "La fonction de phare du droit social". De plus amples informations sont disponibles sur le site web du Congrès

https://sociallawghent2023.be/en. Ce site est disponible en anglais, français, allemand et espagnol.

d. IXe Congrès régional asiatique (2022/23)

L'Association nationale indienne du droit du travail (NLLA) a informé les membres du bureau de la Société qu'elle proposera d'organiser le IXe Congrès régional asiatique au cours de la période 2022-2023. De plus amples informations seront envoyées aux nouveaux membres du bureau en temps voulu.

e. XXIVe Congrès mondial (2024)

La présidente constate que personne n'a exprimé un intérêt pour l'organisation du prochain congrès mondial de la SIDTSS. Toutes suggestion à cet égard sont la bienvenue.

10. Autres questions

Janice Bellace, présidente de la SIDTSS, et Giuseppe Casale, secrétaire général de la SIDTSS, sont recommandés à l'unanimité pour être nommés présidents d'honneur de la Société. Aucune autre question n'est soulevée et la présidente clôt la réunion à 12h10, heure de Lima.

11. Assemblée générale 10 septembre 2021

L'Assemblée Générale de la SIDTSS a eu lieu le 10 septembre 2021 de 13h00 à 13h45 heure de Lima.

Le professeur German Ramirez Gaston de la Société péruvienne a coordonné l'Assemblée générale. Le Secrétaire Général a rendu compte des décisions prises par le Comité Exécutif lors de sa réunion du 7 septembre 2021. Toutes les décisions prises par le CE ont été approuvées par l'Assemblée Générale. L'Assemblée générale a pleinement approuvé la nomination de la Prof. Janice Bellace et du Prof. Giuseppe Casale en tant que présidents honneur de la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale.

L'Assemblée générale s'est terminée par trois discours : celui du nouveau Secrétaire général, le Prof. Humberto Villasmil Prieto, suivi de celui de la Présidente élue, la Prof. Maria Emilia Casas Baamonde, et de la Présidente, la Prof. Janice Janice Bellace. Dans ses remarques finales, la Présidente Bellace a exprimé ses remerciements personnels au Secrétaire général, Giuseppe Casale, et au Trésorier, Rolando Murgas Torrazza, pour l'excellent travail réalisé au cours des trois dernières années, ainsi qu'à la Société péruvienne de droit du travail et de sécurité sociale pour l'excellent travail réalisé dans l'organisation du XXIIIe Congrès mondial de la SIDTSS en ligne. Elle a également remercié tout le monde pour l'excellente collaboration reçue au cours des trois dernières années et se réjouit de coopérer avec la nouvelle présidente Prof. Maria Emilia Casas Baamonde. L'Assemblée générale est levée à 13h45 le 10 septembre 2021.